

2 | Avis-Annonces

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL


 MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DE L'EAU
 SOCIÉTÉ MALIENNE DU PATRIMOINE
 DE L'EAU POTABLE -SA

Appel d'Offres National N° : 003/19/CKAB/YK

Date : 15/04/2019

Crédit AID-5880 et IDA-D1270

1. La République du Mali a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement un prêt pour financer le Projet d'Alimentation en Eau Potable en Milieu Urbain au Mali et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements éligibles au titre des marchés de fourniture et d'installation de deux groupes électropompes « surpresseur/booster » de débit 800m³/h à 41 m CE de HMT chacun à Faladié.

2. La Société Malienne de Patrimoine de l'Eau Potable - SA (SOMAPEP-SA) sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture et l'installation de deux groupes électropompes « surpresseur/booster » de débit 800m³/h à 41 m CE de HMT chacun à Faladié.

Les fournitures de biens sont prévues en un (01) lot portant sur la fourniture et l'installation de deux groupes électropompes.
Le délai global d'exécution des fournitures et l'installation est fixé à six (06) mois.

3. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres auprès de la Société Malienne de Patrimoine de l'Eau Potable SA (SOMAPEP-SA) ; personne de contact : M. Bakary COULIBALY / somapepkabala@somapep.ml à SOMAPEP-SA. Bamako, Quartier Magnambougou Faso Kanu, Bamako - Mali, Tél : +223 20 22 00 26 Fax: +223 20 22 02 00, tous les jours ouvrables de 8h00 à 16h (heure de Bamako).

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de Cent Mille Francs (100 000 FCFA) ou son équivalent en Euros ou en dollars des États-Unis. La méthode de paiement sera par espèce ou chèque certifié ou par virement automatique à l'ordre de la Société Malienne du Patrimoine de l'Eau Potable au compte n° ML016-01002-26002286386-31 code SWIFT BDMAMLBA. Le Dossier d'Appel d'Offres sera retiré à la SOMAPEP-SA à l'adresse ci-dessus. Un exemplaire du Dossier d'Appel d'Offres complet est mis à disposition pour être consulté gratuitement sur place par les candidats qui le souhaitent.

5. Les Instructions aux soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Dossier Type d'Appel d'Offres pour fourniture.
Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 27 mai 2019 à 10 H 00 (heure de Bamako). Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de 11 000 000 FCFA ou le montant équivalent en Euros ou en dollars des États-Unis d'Amérique.

6. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, dans la salle de réunion de la SOMAPEP-SA située au RDC du Bâtiment DEPI/Cellule de Gestion de Kabala le 27 mai 2019 à 10 heures 15 (heures de Bamako)

7. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert (AON) tel que défini dans les Directives : passation des marchés de fournitures, de travaux et de services (autres que les services de consultants) par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des crédits et dons de l'AID et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

8. Les exigences en matière de qualifications sont :
• Participation en tant qu'entrepreneur principal, de membre d'un groupement, d'ensembleur ou de sous-traitant dans au moins un (01) marché de nature ou de complexité similaires aux fournitures de biens proposés au cours des cinq (05) dernières années avec une valeur minimum de: - 350 000 000 FCFA ou le montant équivalent en devises librement convertibles

et qui a été exécuté de manière satisfaisante et terminé, pour l'essentiel, et qui est similaire aux fournitures de biens proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la Section IV du DAO.
• Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de construction de : - 710 000 000 FCFA ou le montant équivalent en devises librement convertibles

et qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des cinq (05) dernières années.
Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : - 200 000 000 FCFA ou le montant équivalent en devises librement convertibles.

Aucune marge de préférence ne sera octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET

 MINISTERE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT
 DU TERRITOIRE

DIRECTION DES FINANCES ET DU MATERIEL

 AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET
 N°002/2019/MPAT-DFM

1. La Direction des Finances et du Matériel du Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à rendre le service ci-dessus cité. Les consultants intéressés (Bureaux d'études) doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées conformément aux critères indiqués ci-dessous.

2. Identifier un bureau pouvant faire à la fois l'état des lieux relatif à la situation de référence du projet, sa faisabilité et de permettre de mesurer ultérieurement son impact.

Il s'agit spécifiquement de :

- faire un état des lieux ;
- définir la typologie des infrastructures/équipements à acquérir ;
- identifier les acteurs clés du projet ;
- définir les cibles du projet/bénéficiaires ;
- définir le coût du projet et les sources de financement avec des stratégies de mobilisation des ressources ;
- définir la méthodologie de réalisation du projet ;
- définir les avantages et les inconvénients du projet.

3. La Direction des Finances et du Matériel invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les bureaux d'études intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations attendues (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité et qualifications nécessaires parmi son personnel ou son réseau d'experts, moyens humains et financiers, etc.). Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Critère 1 : Avoir au moins cinq (05) expériences similaires dans le domaine de l'élaboration des études de faisabilité de projets de gouvernance territoriale attestées par les attestations de bonne exécution, les procès-verbaux de réception provisoire ou définitive ;
- Critère 2 : Disposer de toutes les pièces administratives et fiscales et être en règle vis-à-vis de l'administration. Il s'agit de :
 - a. Agrément ou carte professionnelle ou document équivalent ;
 - b. Certificat de non faillite ;
 - c. Quitus fiscal pour les nationaux ;
 - d. Acte de constitution de groupement (le cas échéant).

4. Il est porté à l'attention des consultants que les dispositions de l'article 22 conflit d'intérêts du Code des Marchés Publics (décret N° 2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015, modifié, portant Code des marchés publics et des délégations de service public) sont applicables. Les bureaux d'études pourront s'associer avec d'autres pour renforcer leurs compétences respectives et se constituer en groupement ;

5. La Direction des Finances et du Matériel établira, sur la base des réponses au présent appel à manifestation d'intérêt, une liste restreinte de bureaux d'études qui seront invités à soumissionner. Le nombre de candidature maximal à retenir sur la liste restreinte sera de six (06) bureaux d'étude. La sélection finale se fera sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition en accord avec les procédures édictées dans le Code des marchés de la République du Mali ci-dessus référencé ;

6. La langue de soumission des dossiers est le français ;

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé, avec la mention « Manifestation d'intérêt pour la réalisation d'une étude de faisabilité du Projet de Gestion Intégrée des Territoires (PGIT) à la Direction des Finances et du Matériel du Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire sise à N'Tomikorobougou près de l'Institut de Formation en Sciences Sociales au plus tard le 15 Mai 2019 à 10 heures 00 mn (heure locale). L'ouverture des offres aura lieu ce même jour à 10 heures 30 minutes ;

8. Les consultants intéressés (Bureaux d'études) peuvent obtenir des informations complémentaires à la Direction des Finances et du Matériel du Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire sise à N'Tomikorobougou près de l'Institut de Formation en Sciences Sociales Tél. : 20 22 20 41 ou à la Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire : BPE 609 ; Bamako, Hamdallaye ACI 2000 ; Rue : 425 ; Porte : 124 ; Tél : 20 23 00 82 / 60 14 40 69/79 19 51 09.